

## Research Article

# PERCEPTION LOCALE DES DÉFIS DE LA GESTION DES RESSOURCES NATURELLES TRANSFRONTALIÈRES DANS LES COMMUNES DE KAMPTI ET DE YARGATENGA AU BURKINA FASO

<sup>1</sup>\*KARAMBIRI Bienvenue Lawankiléa Chantal Noumpoa, <sup>2</sup>SANOGO Salifou, <sup>3</sup>YANOGO Pawendkigou Isidore

<sup>1</sup>Chargé de recherche, Institut des Sciences des Sociétés (INSS/CNRST), Burkina Faso.

<sup>2</sup>Université de Ouahigouya, Burkina Faso

<sup>3</sup>Université Norbert Zongo, Burkina Faso.

Received 15<sup>th</sup> April 2023; Accepted 16<sup>th</sup> May 2023; Published online 30<sup>th</sup> June 2023

### RÉSUMÉ

Les ressources naturelles constituent, une source économique importante pour les populations dans le monde. Avec la croissance démographique et l'industrialisation, ces ressources sont de plus en plus menacées. Au Burkina Faso, l'eau ou la forêt constitue une frontière naturelle avec les pays voisins. Ces ressources étant en diminution, leurs exploitations peuvent entraîner des conflits entre les populations des différentes zones. L'objectif de cette étude est d'analyser la problématique de la gestion des ressources naturelles transfrontalières dans le sud-ouest et le centre-est du Burkina Faso. Pour atteindre l'objectif escompté, une approche qualitative et quantitative a été adoptée. Des enquêtes et des entretiens ont été réalisés dans des communes transfrontalières avec la Côte d'Ivoire et le Togo. Les résultats montrent du côté du sud-ouest, que le village de Galgouli au Burkina Faso, partage des zones de pâturage, des points d'eau pour le bétail, des points d'eau potable pour les populations avec celui de Doropo en Côte d'Ivoire. Du côté du centre-est, les populations de Cinkansé au Burkina Faso partagent des points d'eau pour le bétail, des points d'eau potable pour les populations, des barrages et aménagements hydro agricoles avec celles de Cinkassé au Togo. Ces ressources naturelles sont gérées en général, de manière informelle. Environ 50 % des populations enquêtées dans les deux zones frontalières reconnaissent qu'il n'existe pas de convention locale pour la gestion de ces ressources naturelles transfrontalières dans les villages. L'utilisation se fait sans cadre formel entre les différents pays. Néanmoins au niveau des villages, il existe des comités pour la gestion des différentes ressources naturelles qui sont constitués des différents comités villageois.

**Mots clés:** Burkina Faso, Kampti, Yargatenga, gestion, ressources naturelles transfrontalière.

### INTRODUCTION

Les ressources naturelles sont surexploitées de nos jours par une population mondiale en perpétuelle croissance. L'Afrique a une forte dépendance aux ressources naturelles pour la stabilité économique de la population. Pourtant, la limite de ces ressources naturelles ne coïncide pas le plus souvent avec les limites des territoires. Afin d'assurer la pérennité et la préservation des ressources naturelles, des actions doivent être menées. L'importance de préserver les ressources naturelles partagées ne saurait être occultée. Une gestion durable des ressources « communes » est possible s'il existe des règles effectives pour le contrôle de l'accès et l'exploitation. De ce fait, l'exploitation des ressources naturelles n'est pas totalement libre. L'accès est réservé, dans le respect de certaines règles d'exploitation, à certains acteurs: soit la ressource est contrôlée par un groupe social donné et l'accès réservé à ses membres et aux groupes alliés, soit le geste même de prélever confère un droit exclusif (Delville P. L., 2005). Les défis actuels de la gestion des ressources naturelles transfrontalières seront sans doute exacerbés par le changement climatique et la croissance démographique qui entraîne leurs dégradations et leurs surexploitations. Par conséquent, des approches novatrices pour la gestion commune et partagée des ressources forestières et de façon générale, les ressources naturelles sont primordiales. Cela permettra de réduire les risques pour les écosystèmes ainsi que la continuation de l'exploitation pour les populations directement ou indirectement tributaires de ces

ressources. Des formes de gestion des ressources naturelles existent pour éviter les conflits et surtout pour la pérennisation de la ressource. En effet, la gestion proactive devra s'inscrire dans un contexte régional, réunissant l'ensemble des acteurs étatiques pour résoudre les problèmes communs et renforcer les institutions régionales telles que les organisations existantes pour la conservation des forêts. Les cadres pourraient fournir des stratégies régionales pour promouvoir le partage des bénéfices tirés des ressources (BAD<sup>1</sup>, 2010). D'autres modes de gestion comme les conventions locales existent entre des populations. Effectivement, les conventions locales ont été (ré) inventées lors de la recherche de moyens de concilier des modes traditionnels de gestion concertée des ressources naturelles, qui perduraient en pratique, avec les systèmes juridiques dits modernes (Granier L., 2010). En réalité c'est un accord entre groupes sociaux à l'échelle communautaire pour préserver l'environnement et défendre leurs intérêts (Dicko A. K., 2002) ou bien elles visent à promouvoir des accords négociés sur l'accès et l'exploitation des espaces et des ressources naturelles (Djiré M. et Dicko A. K. 2007). La gestion peut également se faire suivant une approche participative. De ce fait, différents types de relations qui sont formelles (gestion communautaire, réglementations légales ou cogestion) ont été tissées entre l'État, garant et gestionnaire des ressources naturelles, et les populations locales qui en sont les utilisatrices. La cogestion se distingue par son contenu qui implique directement l'État et les communautés locales, la gestion communautaire quant à elle est directement assurée par la communauté (Ballet J., 2007). Sur le plan pratique, la cogestion a donné lieu à la mise en place de comités de gestion qui sont sous la

\*Corresponding Author: KARAMBIRI Bienvenue Lawankiléa Chantal Noumpoa,

<sup>1</sup>Chargé de recherche, Institut des Sciences des Sociétés (INSS/CNRST), Burkina Faso.

<sup>1</sup>Banque Africaine de Développement

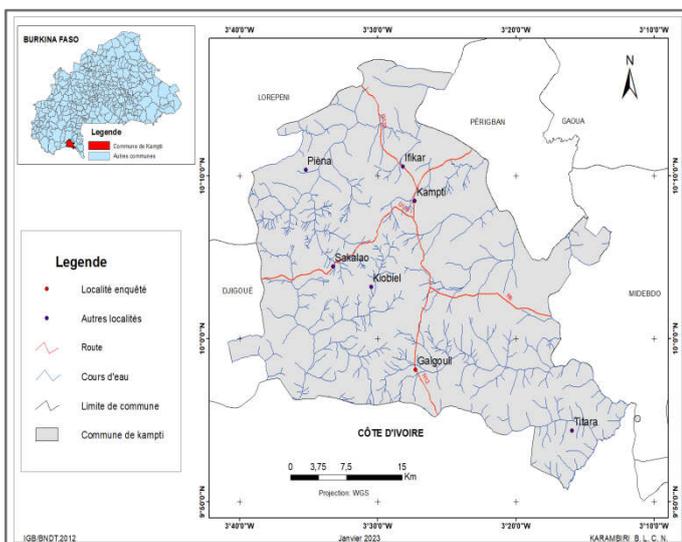
tutelle des services étatiques. La gestion communautaire a surtout consisté à un transfert ou une reconnaissance des droits à la communauté à travers la mise en place des forêts communautaires (Nguingui J. C., 1999) ou de conventions locales (Hilhorst T., 2008). Au-delà de ces formes de gestions, il y a une collaboration tacite entre les populations. Au vu de ces éléments, quels sont les défis de la gestion des ressources naturelles transfrontalières dans les communes de Kampti et de Yargatenga au Burkina Faso ?

## MÉTHODE ET MATÉRIEL

### Localisation de la zone d'étude

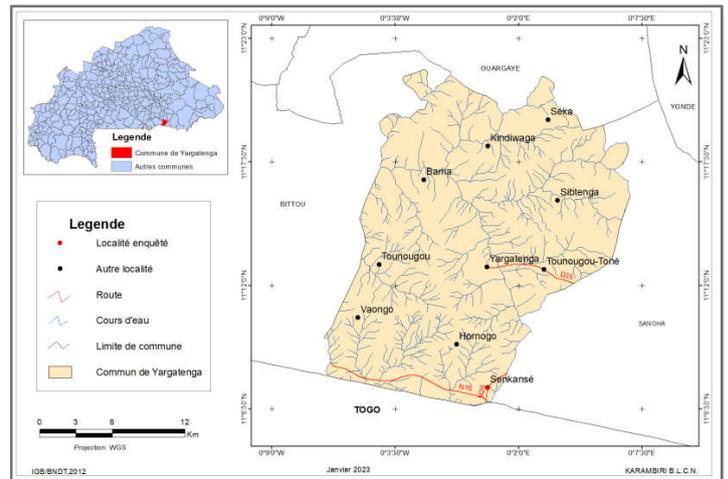
La commune rurale de Kampti est située dans le sud-ouest du Burkina Faso. Elle a une superficie de 1 244 km<sup>2</sup> et est limitée à l'Ouest par le département de Gzigoué ; à l'Est par le département de Midebdo ; au Nord-Est par la commune de Périgban; au Nord-Ouest par la commune rurale de Loropéni; au Sud par la république de Côte d'Ivoire. Dans cette commune, le village de Galgouli a été retenu. C'est un village qui s'étend sur une dizaine de kilomètres. Il est situé à 5 km de la frontière de la Côte d'Ivoire. Ce village a été choisi car c'est le dernier village qui est situé sur l'axe principale entre le sud-ouest du Burkina Faso et la Côte d'Ivoire. La question sécuritaire a aussi motivé le choix du village surtout pour la réalisation des enquêtes socio-économique. La carte 1 présente la commune de Kampti.

Carte 1: Localisation de la commune de Kampti



Quant à Yargatenga, c'est une commune rurale du Burkina Faso située dans la province du Koulpélogo. Avec une superficie estimée à 408,64 km<sup>2</sup>, elle relève de la région du Centre-Est. La localité de Yargatenga est située à quelques km de la frontière du Togo. La commune est frontalière avec le Togo et est limitée à l'Ouest par la commune urbaine de Bittou; à l'Est par la commune rurale de Sangha, au Nord-Est par la commune urbaine de Ouargaye et au Sud par la République du Togo (cf carte 2). Le village est situé à moins de 5 km de la frontière togolaise.

Carte 2: Situation de la commune rurale de Yargatenga



### Méthode de collecte et de traitement des données

Pour cette étude, des enquêtes et des entretiens ont été réalisés. Les enquêtes ont concerné les populations locales dans toute sa composante. Ces enquêtes ont permis d'obtenir des données quantitatives à travers la méthode d'analyse statistique par des tableaux croisés. Quant aux entretiens, ils ont concerné les autorités administratives, les collectivités territoriales, les autorités coutumières, les autorités religieuses, les services techniques de l'environnement et des eaux et forêts. Des données quantitatives et qualitatives ont été également obtenues par le biais des enquêtes. Les données collectées portent sur les types de ressources naturelles des localités, l'évolutions de ces ressources, le partages des ressources naturelles, la gestion de ces ressources et des recommandations pour une meilleure gestion. Deux villages ont été retenus dont un village par commune. Dans la commune de Kampti au Sud-ouest, c'est le village de Galgouli et dans la commune de Yargatenga dans le centre est, c'est le village de Cinkancé. Un effectif de 100 personnes a été enquêté par village.

Le questionnaire a été saisi sur Kobocollect qui est un outil de collecte et de traitement des données. Le choix des personnes à enquêter est basé sur un choix raisonné avec la méthode boule de neige utilisée pour contacter les enquêtés. L'échantillonnage en boule de neige est une technique d'échantillonnage par dépistage de liens où l'on demande aux individus faisant partie de l'échantillon initial d'identifier des connaissances auxquelles on demande d'identifier à leur tour, des connaissances, et ainsi de suite jusqu'à ce que le nombre voulu soit atteint. L'analyse quantitative a permis le regroupement des données issues des questionnaires à l'aide de l'outil de collecte Kobocollect afin de constituer une base de données et faire le calcul des paramètres statistiques descriptifs. Le tableur Excel a servi à la réalisation de des graphiques et Word pour la saisie et la réalisation des tableaux. Le logiciel ARCGIS 10.4 a servi à faire la cartographie. L'application de cette méthodologie a permis d'atteindre des résultats.

## RÉSULTATS ET INTERPRÉTATIONS

### Les ressources naturelles présentes dans le village

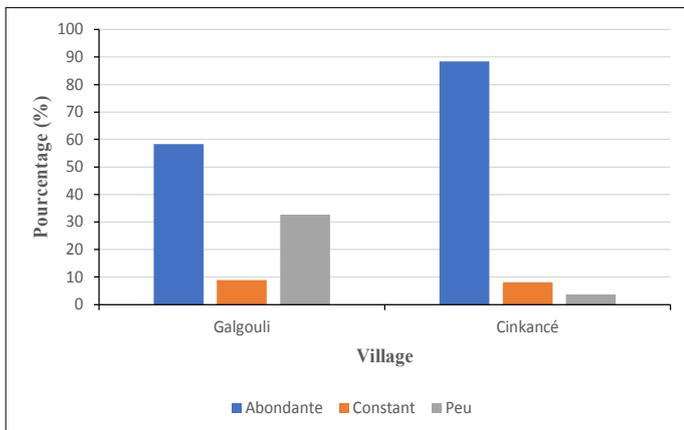
Dans ces deux villages transfrontaliers, des ressources naturelles sont présentes. Ils constituent souvent des frontières naturelles entre Doropo en Côte d'Ivoire (pour ce qui est de Galgouli) et Cinkacé au Togo (pour ce qui est du village de Cinkancé).

Selon les personnes enquêtées à Galgouli et à Cinkancé, les ressources naturelles partagées dans leurs localités sont: des points d'eau pour le bétail (puits, forage, marres) et des points d'eau potable pour les populations (puits, forages), des cours d'eau. La particularité au niveau du village de Galgouli est qu'il partage en plus une forêt classée, des zones de pâturage, des sites d'orpaillages. Pour ce qui est de Cinkancé, il a la particularité de partager en plus un barrage et des aménagements hydroagricoles avec les populations frontalières du Togo.

**Dynamique des ressources naturelles de la zone selon les populations**

Dans ces deux zones, les ressources naturelles sont abondantes selon les populations. Cinkancé étant situé dans la zone nord-soudanienne du pays et faisant frontière avec le Togo, regorge des ressources naturelles. Les conditions climatiques sont favorables à ces ressources naturelles. Concernant Galgouli, le village fait partie des zones les plus arrosées du pays car étant situé dans la zone sud-soudanienne du pays. C'est la partie du pays qui regorge d'une grande quantité de ressources naturelles. L'avis des populations enquêtées sur les ressources naturelles dans le passé varie d'une localité à l'autre. Mais en général, les populations trouvent que les ressources naturelles étaient abondantes de par le passé comme l'indique la figure 1.

**Figure 1:** Point de vue des répondants sur l'état actuelle des ressources naturelles

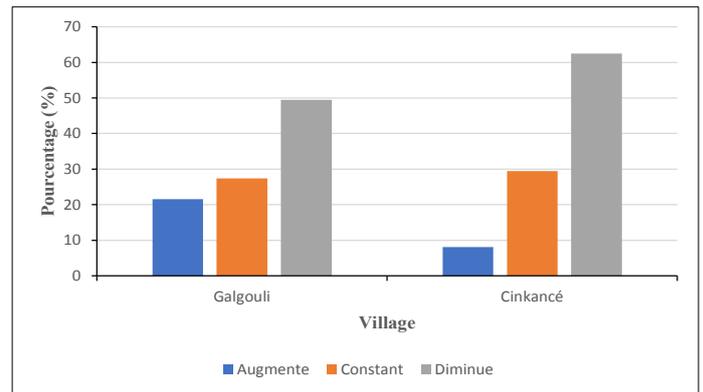


**Source:** enquête terrain, février 2021

A Cinkancé, 88,9% de la population trouvent que les ressources naturelles de leur village étaient abondantes de par le passé. De même à Galgouli, 58,41% partagent cet avis. Même si plus de la moitié des personnes enquêtées à Galgouli trouvent que ces ressources naturelles étaient abondantes, il y'a 27,43% qui trouvent que ces ressources naturelles sont constantes.

Avec l'accroissement de la population dans les deux villages et le poids des activités, ces ressources naturelles ont connu une évolution. Les avis sont diversifiés concernant cette dynamique. La perception des populations de Cinkancé est plus claire que la perception de celles de Galgouli concernant cette question de dynamique des ressources naturelles comme l'indique la figure 2.

**Figure 2:** Perception des populations sur l'évolution des ressources naturelles



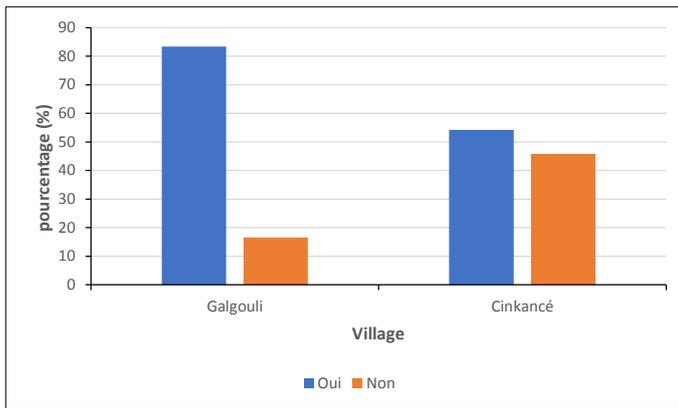
**Source:** enquête terrain, février 2021

L'analyse de la figure 2 montre que 62,5% des répondants trouvent que les ressources naturelles ont diminué par rapport au passé et 29,46% les trouvent constantes. Également à Galgouli, 49,51% des populations enquêtées trouvent une diminution au niveau des ressources naturelles de leur village contre 27,47% qui trouvent une constance et 21,53 une augmentation. Ces chiffres sont loin de celles de Cinkancé sûrement du fait que la zone de Galgouli étant plus boisée que celle de Cinkancé. Même s'il y'a une diminution, elle n'est pas très perceptible par les populations.

**Ressources naturelles partagée avec les villages voisins**

Les populations des deux villages, reconnaissent partager les ressources naturelles de leur localité avec les populations localités transfrontalières. A Galgouli, 85% des enquêtés reconnaissent qu'ils partagent avec la population de Doropodes zones de pâturage, des points d'eau pour le bétail (puits, forage, marres), des points d'eau potable pour les populations (puits, forages). Pour le village de Cinkancé, 82,5% des enquêtés disent qu'ils partagent les points d'eau pour le bétail (puits, forage, marres), les points d'eau potable pour les populations (puits, forages), le barrage et les aménagements hydroagricoles avec la population voisine de Cinkancé Togo. En plus de ces ressources naturelles, d'autres ressources sont partagées entre les populations. Les populations de Doropo et de Galgouli partagent la zone forestière qui se trouve tout au long de la frontière Burkina Faso-Côte d'Ivoire.

Selon les enquêtés de chaque localité, le partage se fait sans incidence majeur. En cas d'incidence, le dialogue est prôné pour résoudre le problème. Les enquêtés expliquent cette situation par le fait que des deux côtés de la frontière se sont les mêmes familles qui y sont installées. Les liens de parenté vont au-delà des limites artificielles de frontières. Aussi, à travers les mariages les relations entre les communautés sont très solides. La frontière n'est pas une barrière pour eux car n'étant pas physique. C'est ce qui fait que chaque population prélève la ressource dont elle a besoin pour ces activités, et pour la consommation. De ce fait des produits forestiers non ligneux sont prélevés de part et d'autre (figure 3)

**Figure 3:** Avis des populations sur le prélèvement commun des produits forestiers non ligneux

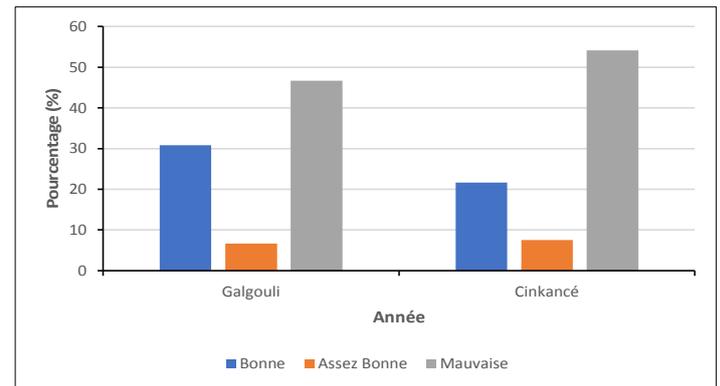
Source: enquête terrain, février 2021

L'analyse de la figure 3 montre que plus de personnes à Galgouli reconnaissent qu'ils prélèvent en commun avec les populations de Doropo des PFNL par rapport à ceux de Cinkancé avec Cinkacé Togo. En effet, au niveau de la frontière Burkina Faso Côte d'Ivoire (Galgouli-Doropo) il existe une forêt qui s'étend de Bodana Burkina et Bodana côté d'Ivoire dans laquelle l'abondance des PFNL est reconnue des populations; et cela explique aisément la forte proportion de 83,4% des répondants de Galgouli partagent cet avis de prélèvement partagé de la ressource. Par contre à Cinkancé, 54, 17% des enquêtés actent le prélèvement partagé des PFNL. Au niveau de la frontière Burkina Togo (Yargatenga- Cinkancé), c'est dans la forêt de Touni que les populations prélèvent en commun les produits forestiers non ligneux et la ressource n'est pas aussi abondante qu'à Galgouli.

#### La problématique de la gestion des ressources partagées

Dans les deux zones d'étude, les ressources naturelles sont gérées de manière informelle. En effet, plus de la moitié des populations enquêtées reconnaissent qu'il n'existe pas une convention locale de gestion de ces ressources dans les villages. (82%) des personnes répondants reconnaissent que la gestion de ces ressources se fait de manière tacite puisque c'est fait de façon verbale et par consentement entre les populations. La gestion étant informelle, il n'y existe pas des organes de gestion de ces ressources naturelles au niveau transfrontalier. Cependant au niveau local, il existe des comités pour la gestion des différentes ressources naturelles. Ces organes sont entre autres les différents comités villageois. Les agents des eaux et forêts encadrent l'exploitation selon les textes nationaux et internationaux en vigueur. Mais ces comités fonctionnent de manière isolée. Il n'existe pas de coopération régulière ni de cadre d'échange commun entre ces structures locales permettant de poser la question de la gestion commune des ressources transfrontalières.

L'appréciation de la situation de gestion des ressources naturelles partagées est mauvaise selon les populations des zones transfrontalières. Elles sont unanimes sur cette question telle que montre la figure 4.

**Figure 4:** Point de vue des populations sur la gestion des ressources naturelles transfrontalières

Source: enquête terrain, février 2021

L'analyse de la figure 4 montre que plus de 40% des répondants de chaque village trouvent que la gestion des ressources naturelles est mauvaise. Ils expliquent cela par l'absence d'organe formel de gestion. Pour les répondants, ils arrivent pour le moment à éviter des conflits à cause surtout des liens de parenté et l'implication des gestionnaires non formels. Les enquêtés préconisent des solutions afin d'améliorer la gestion dans les deux villages. A Galgouli, pour eux il faut institutionnaliser les textes réglementaires qui orientent les populations au respect des règles dans le domaine de la préservation de l'environnement. Pour les enquêtés, il faut également instaurer un suivi rigoureux pour le retour de la gestion des ressources naturelles, mettre en place de véritables structures de la gestion et des mécanismes de gestion de ces ressources, sensibiliser la population, amener la population à collaborer avec ceux de l'autre côté de la frontière. Enfin, une formation des différentes populations sur la bonne gestion de ces ressources et entreprendre des démarches afin de créer un organe de gestion des deux localités est aussi nécessaires. À Cinkancé, selon eux, il faut faire des rencontres entre les deux pays. L'État doit signer des conventions entre eux et les collectivités locales, créer des cadres de concertation, améliorer la gestion pour éviter que les conflits n'arrivent ou faire une cogestion et sensibiliser les jeunes pour empêcher les tensions.

#### DISCUSSION

Les ressources naturelles constituent souvent des frontières naturelles entre les deux pays ou des villages voisins. Dans la plupart des pays africains, les ressources naturelles constituent une frontière naturelle entre des communes, des villages. Dans le document des Nations Unies (2004), les auteurs ont abouti aux mêmes résultats. Pour eux, l'Afrique est dotée de considérables ressources naturelles renouvelables et non renouvelables dont beaucoup constituent des frontières naturelles entre États voisins. Ce résultat est également similaire aux conclusions de la Banque Africaine de Développement (BAD), 2010 qui trouve qu'en Afrique, les bassins d'eau transfrontaliers couvrent environ 64% de la superficie du continent qui contiennent 93% des ressources en eau et qui sont habitées par 77% de la population. Les bassins d'eau contiennent aussi des forêts qui abritent la plus grande partie de la biodiversité terrestre. Les ressources naturelles de ces deux localités étaient abondantes dans le passé. De nos jours, ces localités connaissent une baisse de leurs ressources naturelles. Ce résultat corrobore celui de Sanou et al., (2018), qui montrent que la zone de Kompienga regorgeait de nombreuses ressources naturelles constituées des formations végétales et de l'eau. Mais ces formations végétales (forêt galerie, savane et affleurements) ont fortement diminué de 1988 à 2016.

Karambiri B. L. C. N., (2017) a trouvé des résultats similaires dans le bassin versant du Sourou au Burkina Faso. En effet, l'auteur trouve qu'à la frontière entre le Burkina Faso et le Mali, les ressources en eau et végétales étaient abondantes dans le passé. Mais de nos jours ces ressources ont énormément baissé suite à la croissance démographique, à l'ensablement du cours d'eau et à l'aménagement des périmètres agricoles. De même Guede C.M. *et al.*, (2016) trouvent une baisse des forêts dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire. Selon les auteurs, les forêts classées ont perdu 40 à 50% de leurs couvertures forestières initiales ces quatre dernières décennies. Les populations enquêtées, reconnaissent que parmi les ressources naturelles de leur village, beaucoup sont partagées avec les populations des villages transfrontaliers. Ces ressources naturelles sont gérées de manière informelle par la communauté en place. L'utilisation se fait sans cadre formel. Des personnes reconnaissent que la gestion de ces ressources se fait de manière tacite puisque c'est fait de façon verbale et par consentement entre les populations. Ce résultat est similaire à celui de Jacob J.P. (2001) dans le centre-ouest du Burkina Faso. Selon l'auteur les populations riveraines des ressources naturelles partagées prélèvent ceux dont ils ont besoin sans l'accord de personne. Mais en cas de sécheresse, concernant les marigots ou barrage, on évite de faire diffuser l'annonce de la pêche de tel marigot en place publique, le jour du marché. On invite discrètement un ou deux villages très proches. Ce résultat correspond également à celui de Ramandrairivony T. et Rakotonandrasana J. (2014) à Madagascar. Ils certifient que les communautés locales de base tiennent un rôle et une place importante dans la gestion des ressources naturelles à Madagascar. Ils s'organisent entre elles pour assurer la gestion de ces ressources. Ceci corrobore les travaux de Tchindjang M. *et al.*, (2010) au Cameroun où, ils estiment qu'il faut emmener les acteurs locaux à décrire et à discuter leurs expériences et connaissances, afin d'en tirer des indicateurs admis par toutes les parties. D'autre part, la gestion des ressources naturelles étant tributaires des conditions socioculturelles et économiques des populations, les acteurs n'auront pas nécessairement recours aux mêmes logiques. Ce résultat est proche de Ballet J. (2007) qui trouve que la gestion communautaire des ressources naturelles s'est développée comme une voie nouvelle entre la gestion par le marché ou les droits de propriété privée et la gestion étatique. Il renchérit en disant que la délégation de pouvoir au niveau le plus bas s'appuie sur l'idée d'efficacité de ce niveau hiérarchique pour la gestion des ressources. Elle est justifiée par deux arguments complémentaires: la possibilité de définir des droits de propriété commune et la capacité de la communauté locale à faire respecter ces droits et éviter les comportements déviants. Le partage se fait sans incident majeur. En cas d'incident, le dialogue est prôné pour résoudre le problème. Cette situation s'explique par le fait que les populations des zones transfrontalières partagent des liens de parenté. Ce résultat ne correspond pas à celui de Roé D. *et al.* (2009) qui trouvent que des incidents existent au niveau local, lorsque les institutions locales de gouvernance ne rendent pas comptes en aval aux communautés et lorsque les bénéficiaires sont accaparés de manière disproportionnée par les élites locales. Il existe, dans certains endroits, des tensions entre le développement d'une gouvernance redevable au niveau local et les autorités traditionnelles. Cette différence au niveau des résultats peut s'expliquer par le fait que dans l'étude de Roé D. *et al.*, (2009), il n'existe pas de lien de parenté entre les populations qui partagent ces ressources naturelles sur le plan communautaire. Mais cela peut s'expliquer aussi par les résultats de cette étude puisque des répondants trouvent que la gestion des ressources naturelles partagées est mauvaise dans leur localité. Sur ce point les avis sont partagés. La gestion peut être améliorée dans les localités transfrontalières à travers la révision ou la mise en place des textes qui encadrent cette gestion, la mise en place des structures formelles de gestion transfrontalières des ressources

naturelles, un suivi rigoureux de la gestion ou une cogestion et surtout une bonne sensibilisation de la population. Des auteurs ont abouti aux mêmes résultats. Ntuda E.J. V. (2012) dans son étude, trouve qu'à l'heure où les États de l'Afrique centrale s'engagent progressivement à gérer de manière concertée leurs ressources transfrontalières, il est intéressant d'interroger les diverses expériences acquises ou en cours d'acquisition. De plus, pour Ag A.I. (2021), les populations trouvent que la cogestion est une bonne initiative dans la gestion des ressources naturelles de la boucle du Baoulé au Mali.

## CONCLUSION

Les ressources naturelles sont très importantes pour les populations des zones frontalières. Ceux-ci y tirent leurs revenus qui leur permettent de subvenir aux besoins de la famille. Ces ressources naturelles qui ont baissé de nos jours auront des incidences sur la population et pourront être source de conflit si la gestion n'est pas bien solide et bien faite. La nécessité d'encadrer ces populations dans les modes de gestion qu'elles ont est plus qu'urgente. Un accompagnement de la part des États du Burkina Faso, de la Côte d'Ivoire et du Togo sera la bienvenue pour anticiper des problèmes futurs sur le partage de ces ressources naturelles transfrontalières. Dans ce contexte où le Burkina Faso et le Togo traversent une situation d'insécurité, avec des déplacements des populations, une bonne gestion des ressources pourra contribuer à résoudre des problèmes liés à l'insécurité alimentaire.

## BIBLIOGRAPHIE

- Ag A. I., Azihou A. F., Sanogo M., Toyi M. S., Touré M., Samaké S., Yattara E., Sinsin B., 2021. Perceptions des populations locales et des forestiers sur la cogestion de la Réserve de Biosphère de la Boucle du Baoulé (RBBB) au Mali. *Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes (RIGES)*, numéro 11, décembre 2021, pp. 24-42.
- Banque Africaine de Développement (BAD), 2010. La gestion des ressources naturelles transfrontalières dans un contexte de changement climatique. Lecas des bassins versants partagés en Afrique
- Ballet J., 2007. La gestion en commun des ressources naturelles: une perspective critique. *Développement durable et territoires*, Varia 2007, pp. 1-19.
- Delville P. L., 2005. Conditions pour une gestion décentralisée des ressources naturelles, in Bertrand A. et Montagne P. dir., *l'Etat et la gestion locale durable des forêts en Afrique francophone et à Madagascar*, CIRAD/L'Harmattan, pp. 143-162.
- Dicko A. K., 2002. Les conventions locales dans la gestion des ressources naturelles au Mali. *PACT Etudes* No.14, 44 p.
- Djiré M. et Dicko A. K., 2007. Les conventions locales face aux enjeux de la décentralisation au Mali. *KARTHALA Éditions*, 244p.
- Granier L., 2010. Les conventions locales, des outils efficaces de gestion concertée des ressources naturelles? comité technique « foncier et développement », 4 p.
- Guede C. M., Affiant K., Aloko-N. J., 2016. Dynamique spatio-temporelle et risque de déforestation de la forêt classée de Dassioko dans le sud-ouest de la Côte d'Ivoire. *Revue de Géographie de l'Université de Ouagadougou* N°5- octobre 2016 Vol 1, pp.179-198.
- Hilhorst T., 2008. Le rôle des instances locales de gouvernance dans la gestion des ressources naturelles au Mali, au Burkina Faso et au Niger. Amsterdam: Royal Tropical Institute, KIT Working Paper Series G, vol. 1, 30 p.

- Jacob J.P., 2001. Systèmes locaux de gestion des ressources naturelles et approches développementalistes: le cas du Gwendégoué (centre-ouest Burkina Faso). *Revue de sciences sociales au Sud (Autrepart)* 2001/3 (n° 19), pp. 133-153.
- Karambiri B.L.C.N., 2017. Variabilité climatique et Gestion Intégrée des Ressources en Eau dans le bassin versant du Sourou au Burkina Faso. Thèse de doctorat, université Joseph Ki-Zerbo, 237 p.
- Nations Unies, 2004. Différends liés aux ressources naturelles transfrontalières en Afrique: politiques, institutions et expériences de gestion. Imprimé à Addis-Abeba (Éthiopie) par le Groupe de la publication et de l'impression de la CEA, 12 pages.
- Nguingiri J.C., 1999. Les Approches participatives dans la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique Centrale. *Revue des initiatives existantes*. CIFOR, 28 p.
- Ntuda E.J. V., 2012. La gestion coopérative des ressources transfrontalières en Afrique centrale: Quelques leçons pour l'intégration régionale. CREPS, ISBN 978 9956-0-9215-4, 181 p.
- Ramandraiarivony T., Rakotonandrasana J., 2014. Gestion rationnelle des ressources naturelles renouvelables, pilier du développement durable. Rôle et place des transferts de gestion des ressources naturelles renouvelables dans les politiques forestières actuelles à Madagascar, Dec 2013, Madagascar, pp.7-18. <http://hal.cirad.fr/cirad-00935065>
- Roe D., Nelson F. et Sandbrook C., 2009. Gestion communautaire des ressources naturelles en Afrique – Impacts, expériences et orientations futures. Série Ressources Naturelles no. 18, Institut International pour l'Environnement et le Développement, Londres, Royaume Uni.
- Sanou K., Dipama J. M., Karambiri B. L. C. N., 2018. Analyse de la dynamique d'occupation des terres dans le bassin versant de la kompienga au Burkina Faso de 1988 à 2016. *Revue climat et développement* n°25, pp. 19-33.
- Tchindjang M., Kamdem P. et Petcheu C. I. N., 2010. De la déliquescence du paysage bocager dans l'ouest Cameroun ou le reflet d'une crise foncière sur fond de profondes mutations socio-spatiales, dir François Nkankeu et Christopher Bryant, Laboratoire de Développement durable et dynamique territoriale, Département de Géographie, Université de Montréal pp. 235-246.

\*\*\*\*\*